



VIVRE EN VILLE

MILIEUX DE VIE POUR TOUTE LA VIE

Offre d'accompagnement aux MRC et aux municipalités locales en démarche MADA

FORMULAIRE DU PROGRAMME DE COLLABORATION

Vivre en Ville est actuellement à la recherche de partenaires municipaux (MRC ou municipalités locales) pour l'élaboration de stratégies, plans ou projets pour aménager des milieux de vie favorables à une population vieillissante. Plus précisément, Vivre en Ville souhaite :

1. collaborer à la planification et à la réalisation de projets qui pourront servir de modèles aux collectivités québécoises en matière de pratiques d'aménagement et d'urbanisme favorable à la population vieillissante;
2. documenter et diffuser les bonnes pratiques d'aménagement et d'urbanisme conduisant à la mise en place de milieux de vie favorables au vieillissement actif.

Les modalités du programme sont disponibles à l'adresse suivante :

vivreenville.org/vieillissementaccompagnement.

Les MRC ou municipalités locales ou leurs représentants mandatés intéressés à explorer les collaborations possibles avec Vivre en Ville pour planifier l'aménagement des milieux de vie pour une population vieillissante et/ou mettre en œuvre des projets intégrant les besoins des aînés sont invités à remplir le présent formulaire et à le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : isabel.wiebe@vivreenville.org.

Ce formulaire peut être accompagné de toute annexe pertinente à l'évaluation du dossier, notamment de documents visuels permettant de mieux comprendre le défi auquel est confronté la collectivité ou l'avancement du projet pour lequel une collaboration pourrait être possible.

Les candidatures pour les accompagnements structurants (scénario A ou B) devront être reçues par courriel au plus tard le vendredi 28 février 2020 à l'adresse suivante : isabel.wiebe@vivreenville.org. Les candidatures pour les accompagnements ponctuels (scénario C, D ou E) peuvent être envoyées par courriel en continu jusqu'au **vendredi 18 décembre 2020**.

Les candidatures pour les accompagnements **seront traitées au fur et à mesure de leur réception**. Les candidatures pour les accompagnements structurants pourraient donc être analysées avant le 28 février 2020. L'annonce des candidats retenus se fera en collaboration avec le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux. **L'accompagnement qui est offert par Vivre en Ville devra débuter autant que possible d'ici avril 2020.**



VIVRE EN VILLE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM

PRÉNOM

ORGANISATION

POSTE

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

NOM DE LA MRC OU DE LA MUNICIPALITÉ (administration municipale ou organisation mandatée)

TAILLE DE LA MRC OU DE LA MUNICIPALITÉ

RÉGION ADMINISTRATIVE DANS LAQUELLE SE SITUE LA MRC, LA MUNICIPALITÉ

ADHÉSION À LA DÉMARCHE MADA ET ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

La clientèle admissible comprend les MRC ou les municipalités :

- étant présentement en processus de réalisation de plan d'action MADA (élaboration ou mise à jour) dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA (Programme MADA du Secrétariat aux aînés)
- ayant adopté une politique des aînés et leur plan d'action MADA dans le cadre du Programme MADA.

J'affirme que la MRC ou la municipalité est en processus de réalisation de plan d'action MADA.

J'affirme que la MRC ou la municipalité a adopté une politique des aînés et son plan d'action MADA.
(année d'adhésion à MADA:)

J'affirme que la MRC ou la municipalité s'engage à planifier l'aménagement des milieux de vie pour une population vieillissante; et/ou à mettre en œuvre des projets intégrant les besoins des aînés.



VIVRE EN VILLE

ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE DE LA PRÉSENTATION INFORMATIVE

J'affirme avoir pris connaissance de la présentation informative de Vivre en Ville sur les principes et outils de mise en œuvre pour l'aménagement de milieux de vie pour une population vieillissante, ainsi que des modalités d'accompagnement.

DESCRIPTION DU PROJET DE LA COLLECTIVITÉ

PRÉSENTATION SUCCINCTE DES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE MADA FRANCHIES À CE JOUR

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU PROJET POUR LEQUEL UNE COLLABORATION SERAIT POSSIBLE



VIVRE EN VILLE

L'IDENTIFICATION (NOM ET TITRE) DES DÉCIDEURS DES PALIERS SUPÉRIEURS DE L'ORGANISATION QUI APPUIENT LE PROJET

Note : Le présent formulaire ne constitue pas un engagement formel de l'organisation qui souhaite collaborer avec Vivre en Ville. Celle-ci pourra, préalablement à la signature d'une éventuelle entente de collaboration, compléter son dossier pour y joindre les documents officiels témoignant de l'appui des décideurs (p. ex. résolution du conseil municipal, lettre d'engagement)

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES AVEC LESQUELLES LA COLLECTIVITÉ A UNE VOLONTÉ DE COLLABORER DANS LE CADRE DU PROJET



VIVRE EN VILLE

NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT DEMANDÉ À VIVRE EN VILLE

THÉMATIQUE(S) D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉE(S)

Activités de proximité

Habitation

Déplacements

Espaces publics inclusifs

Autre (spécifier) :

SCÉNARIO D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉ PAR LA MRC, LA MUNICIPALITÉ OU L'ARRONDISSEMENT (une seule réponse possible)

Scénario A.1. < 15 000 habitants, max. 280h/1 an, contribution financière de 10 000\$

Scénario A.2. ≥ 15 000 habitants, max. 200h/1 an, contribution financière de 10 000\$

Scénario B.1. < 15 000 habitants, max. 140h/6 mois, contribution financière de 5 000\$

Scénario B.2. ≥ 15 000 habitants, max. 100h/6 mois, contribution financière de 5 000\$

Scénario C. collectivité quelle que soit la taille, évaluation d'un(e) approche/planification/projet, max. 15h

Scénario D. collectivité quelle que soit la taille, (demi)-journée d'atelier, contribution financière de 1 250\$

Scénario E. collectivité quelle que soit la taille, transfert d'expertise, max. 4 rencontres/an

RÔLE QUE LA COLLECTIVITÉ SOUHAITERAIT DONNER À VIVRE EN VILLE DANS LE PROJET PAR RAPPORT AUX AUTRES PARTIES PRENANTES



VIVRE EN VILLE

RÉSULTATS ATTENDUS D'UN ACCOMPAGNEMENT PAR VIVRE EN VILLE

PLAN D'ACTION ET ÉCHÉANCIER PROPOSÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT PAR VIVRE EN VILLE



En partenariat avec :

